

Les nouvelles du *Sud*

Brest 2 Rue Amiral Nielly tel: 02 98 05 12 93. Quimper 2 Av. Y. Thépot, tel: 02 98 53 04 16

sud.education29@laposte.net

Permanences :

Quimper, mardi 14H-17H,

Brest, mardi 14H-17H, jeudi 14H-17H,

Tous et toutes en manif jeudi 1er mai pour défendre le droit à la retraite

**A Brest et Quimper à 10h (il y a aussi des manifs à
Quimperlé, Morlaix et Carhaix : se renseigner
localement pour les horaires)**

Après une pseudo concertation avec des syndicats, le gouvernement vient de faire connaître son projet de loi sur la question des retraites. Au-delà du fait que le gouvernement refuse toujours de recevoir certaines organisations, on peut se demander l'intérêt de telles réunions puisque les décisions gouvernementales sont bouclées et se réduisent, de fait, à augmenter encore la durée de cotisation.

Pourtant aucun nouvel allongement de la durée de cotisation ne peut se justifier. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) de novembre 2007, indique que le besoin de financement supplémentaire des retraites, avec la réglementation actuelle, ne serait que de 1 point de PIB en 2020, c'est-à-dire moins que la marge d'erreur des projections économiques sur la période !

Autant donc dire que les régimes seraient équilibrés. Remarquons que 1 point de PIB correspond aujourd'hui à 10 % des dividendes versés par les sociétés non financières à leurs actionnaires. Si la nécessité s'en faisait sentir, une augmentation des cotisations patronales compensée par une baisse légère des dividendes, permettrait de résoudre un éventuel problème.

Une nouvelle augmentation de la durée de cotisation n'aurait pour conséquence que de continuer à faire baisser le niveau des pensions. Depuis 1993, toutes les « réformes » des retraites ont abouti à un même résultat : dégrader le niveau des pensions.

Depuis l'année 1994, pour les salariés du secteur privé, ces mesures ont entraîné, selon le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), une baisse du pouvoir d'achat de la retraite du régime général de 0,3 % par an et 0,6 % par an de la retraite complémentaire. Sont particulièrement touchés les femmes, les chômeurs, précaires, petits boulots, temps partiels. Si rien n'est fait, ces baisses devraient se

poursuivre dans l'avenir et se développerait ainsi une nouvelle pauvreté des retraités.

Face à la volonté du gouvernement d'aggraver encore leur situation, les salariés du privé, du public et des régimes spéciaux sont tous concernés. Le 1er mai sera une première occasion de manifester dans la rue et de façon unitaire notre refus de cette nouvelle régression sociale. Mais il faudra aller plus loin pour faire céder le gouvernement. L'Union syndicale Solidaires propose que, le plus rapidement possible, ait lieu une nouvelle journée unitaire d'action au mois de mai. Le temps presse, le gouvernement veut aller vite. Il faut rapidement construire un processus de mobilisation à la hauteur de l'enjeu.